

Nous prions nos abonnés d'excuser la méprise grande qui a eu lieu dans l'impression du numéro précédent de ce journal, par la transposition des pages; l'accident était irréparable, quand nous nous en sommes aperçu.

CANTIQUE POUR PAQUES.

Que chacun se réjouisse,
Voyant ce prodige nouveau;
Jésus vengeur du supplice
Sort du tombeau.

Il s'est fait un passage;
Dans le roc ténébreux;
Et cet heureux présage
Vient nous ouvrir les cieux.

Oh! mort, quelle est ta victoire?
Jésus a dompté ta rigueur.
Ce Dieu rayonnant de gloire,
Est ton vainqueur.

Il vient à l'homme impie,
Donner de nouveaux droits;
Pour lui rendre la vie,
Il est mort sur la croix.

Ne pleurez plus, ô Marie,
La mort de votre fils Jésus.
Car il a repris la vie;
Ne pleurez plus,
Soyez dans l'allégresse,
En ce jour triomphant,
Calmez votre tristesse,
Car Jésus est vivant.

L'ange ministre fidèle,
Des Marie a calmé la peur,
Il leur a donné nouvelle
De leur Seigneur:
"Jésus couvert de gloire
"Est sorti du tombeau,
"Publiez la mémoire
"D'un triomphe si beau.

Enfin cet aimable maître,
Devant Madeleine apparaît,
La sainte sans le connaître
Lui demandait:

"Celui que mon cœur aime,
"Du sépulchre est ôté,
"Ah! ma peine est extrême,
"Où l'avez vous porté?

Jésus lui répond: "Marie,
"C'est moi qui suis devant vos yeux;
"Vous me voyez plein de vie
"Et glorieux.

"Allez dire aux apôtres,
"Ce que vous avez vu,
"Dites encore aux autres,
"Le Christ m'est apparu.

Elle aussitôt avec zèle,
Vers les apôtres a couru,
"Le crucifié, dit-elle,
"M'est apparu:

"Allez en Galilée,
"Selon qu'il a prédit;
"Voire âme consolée,
"Y verra Jésus-Christ.

Il apparut aux apôtres,
La porte était fermée en vain:
Il se fit voir à deux autres,
Dans le chemin;

Il parut à Didime,
Qui ne le croyait pas;
Lui reproche son crime,
Lui dit: "Croyez, Thomas.

Juifs endurcis et rebelles,
Rendez-nous ses restes sacrés; (1)
Ou bien devenez fidèles,
Et l'adorez.

Vous pouvez reconnaître,
Que ce qui fut prédit,
Sans changer une lettre,
Annonce en lui le Christ.

LES RELIGIEUSES DU BON-PÂTEUR ET M. LE MAIRE DE LA VILLE DE SENS.

Le Journal des Débats, dont c'est la politique, le génie et surtout le plaisir de seconder tout ce qui se tente contre la religion et les personnes religieuses, prête son loyal concours à M. le Maire de Sens. Il publie, avec une lettre macaronique de M. le premier adjoint Chauveau, ou de Chauveau, la délibération du conseil municipal, que nous avons insérée vendredi dernier. Au fond, le Journal des Débats sait très bien que penser des faits et gestes de M. le Maire de Sens. Mais il sait mieux encore que les religieuses du Bon-Pasteur sont une engeance détestable, et qu'il les faut traiter sans merci. Pour bien montrer à quel point de vue il les juge, dans le numéro même où la prose de M. l'adjoint figure, il reproche à une danseuse d'avoir trop allongé son jupon. Or, les religieuses du Bon-Pasteur sont bien pis; donc écrasons l'infâme! Ce nouveau témoignage d'entière sympathie encouragera sans doute M. Parent à répéter devant le public, contre ces religieuses, les outrages qu'il leur a fait subir dans leur cloître. Voici, en attendant, la lettre de M. Chauveau. Le style en est inculte; peut-être M. le premier adjoint pensoit-il qu'il ne sied pas à un gentilhomme d'écrire cor-

rectement. Il oublie qu'au temps où les gentilhommes ne savaient pas la grammaire, ils défendaient les femmes, les nonnes surtout, et cet oubli ternira la splendeur de son blason.

"Monsieur,

"Le repos des habitans de cette ville étant troublé toutes les nuits par des cris tantôt plaintifs, tantôt furieux, paraissant venir d'une maison de refuge, succursale de la maison d'Angers, dirigée par des dames dites du Bon-Pasteur, ces personnes formulèrent une plainte, qui fut renvoyée par M. le procureur du Roi à M. le maire, pour les renseignements à prendre.

"Par suite de la fermeté déployée par l'autorité municipale, et sans laquelle le résultat de l'enquête eût été nul, il fut constaté que le tapage nocturne dont on se plaignait était occasionné par une fille folle détenue chez ces dames, contrairement à la loi de 1838 sur les aliénés, et qui, enfermée la nuit, soit dans une misérable mansarde du grenier, soit dans une cave, vociférait les cris dont le voisinage avait à se plaindre.

"M. le maire ayant reconnu, lors de cette visite, qu'il se passait dans cet établissement, qui n'est autorisé légalement ni comme maison de correction, ni comme maison de refuge, ni comme pensionnat, des actes blâmables aux yeux de la loi se vit dans la nécessité de remplir une obligation pénible, mais qui lui était prescrite par ses devoirs et par l'humanité, en signalant les faits à l'autorité compétente, ce qui lui valut, de la part du journal l'Univers, un article en date du 12 janvier dernier, destiné à donner le change à l'opinion publique, et dans lequel la mauvaise foi la plus insigne le disputait aux injures les plus grossières.

"Le conseil municipal indigné, ayant pensé que la manière la plus convenable de repousser des calomnies, dont il était à même que tout autre de reconnaître la fausseté, était de protester hautement contre les assertions de ce journal, prit à l'unanimité, dans sa session légale du 5 de ce mois, la délibération ci-adjointe, que j'ai l'honneur de vous transmettre, persuadé, Monsieur, que vous ne nous refuserez pas votre concours en cette circonstance.

"M. le préfet de l'Yonne, par lettre en date du 12 février, présent mois, a autorisé la publicité de la délibération, en vertu de la loi du 18 juillet. Le premier adjoint au maire de la ville de Sens, "DE CHAUCHEAU."

Si nous pouvons dégager une idée quelconque des innombrables patraques de M. l'adjoint, c'est qu'il persiste à croire que M. le Maire est incapable d'avoir commis les actes d'impolitesse brutale dont nous l'avons accusé. Cette conviction part d'un bon naturel, et ferait à M. de Chauveau plus d'honneur qu'il n'en tirera jamais de sa littérature, si, tout en obéissant aux élans de son cœur, il avait su ne point s'écarter de la vérité. Mais qu'il prenne la peine de relire nos articles; il verra qu'il a écrit avec plus de légèreté que n'en autorisent les fonctions de premier adjoint.

M. Parent a-t-il, oui ou non, tenu aux religieuses et sur le compte des religieuses les propos que nous avons rapportés? S'il ne les a point tenus, pourquoi ne nous poursuit-il pas comme diffamateurs? Pourquoi le conseil municipal, qui le défend avec tant de zèle, ne s'est-il pas empressé de faire au moins insérer dans l'Univers la délibération qui le venge?—Si les propos ont été tenus, ils sont indignes, nous ne dirons pas d'un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, mais du dernier, du plus mal élevé des hommes; nous n'avons pu les qualifier trop sévèrement. M. Chauveau, tout de Chauveau et tout premier adjoint qu'il soit, lorsqu'il nous reproche à ce sujet la mauvaise foi la plus insigne, les injures les plus grossières, abuse du privilège de ne pas mieux connaître sa langue que M. le Maire ne connaît les rudimens de la politesse, et ne mérite pas même la réponse que nous lui faisons.

Ce que nous appelons inconvenance, impolitesse, grossièreté, M. de Chauveau le qualifie, il est vrai, du nom plus doux de fermeté. Dire à des religieuses, devant des femmes de mauvaise vie, qu'ou saura bien si elles mentent; les faire séquestrer et molester dans leur domicile par la main immonde des agents de police; parler d'elles en termes insultants, ce n'est, selon M. le Premier-Adjoint, que de la fermeté. On voit bien qu'il ne sait pas le français! et quand il s'associe avec tant d'empressement à ces actes sauvages, quand il vient tout naïvement déclarer qu'il n'y trouve point de mal, quand, par des insinuations plus ou moins adroites il essaie de les justifier, il ignore sans doute quel mot accablant résume tout ce qu'il fait.

Mais passons; ce n'est ici qu'un détail. Nous posons une seconde question au noble premier adjoint qui ne sait pas le français:

Est-il vrai, oui ou non, que M. le Maire de Sens ait à deux reprises, et...

(1) St. Augustin disait aux Juifs qui niaient la résurrection. "Si J.-C. n'est pas résuscité, vous devez avoir son corps, montrez nous le; vous dites que ses disciples l'ont enlevé, mais vous aviez des gardes..... etc."